

Revue de la presse du 16/12/2015

➤ M. Rabbah: Il est temps de réfléchir à une nouvelle vision pour le développement du transport maritime marocain

Le ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, M. Aziz Rabbah a souligné, mardi à Rabat, «qu'il est temps de réfléchir à une nouvelle vision pour le développement du secteur du transport maritime marocain». S'exprimant lors d'un séminaire organisé par le ministère sous le thème : Stratégie de développement du secteur du transport maritime au Maroc: Options stratégiques et plan d'action, M. Rabbah a affirmé qu'il est impératif de revoir la législation actuelle et de mettre en place une taxation attrayante tout en investissant dans le volet de la formation, relevant qu'il est primordial également d'œuvrer pour la finalisation de la stratégie relative aux chantiers navals.

•MAP•

➤ Rabbah décline la politique portuaire

Répondant aux questions orales à la première Chambre hier, M. Aziz Rabbah a décliné les dix axes clés de la politique portuaire. Il s'agit de la réforme législative et institutionnelle, l'infrastructure, les ressources humaines, la qualité des services, la sécurité et l'environnement, le développement de l'industrie et de la maintenance navale, le développement du transport et de la logistique, la protection du patrimoine maritime, la coopération internationale et le partenariat public-privé.

•Les Inspirations Eco•

➤ Villes Compétitives : Tanger classée 5e au niveau international

Selon la Banque Mondiale, Tanger se hisse au 5e rang des villes les plus compétitives au monde en termes de cumul d'entrées des investissements directs étrangers (IDE). La ville est considérée comme la ville la plus économiquement développée. En effet elle constitue un effet de levier aux IDE grâce à son port Tanger-Med qui destiné à attirer des investisseurs étrangers en automobile et des fournisseurs industriels dans différents secteurs.

•Maroc Buzz•

➤ Port de Casablanca : Le travail du 3e shift désormais obligatoire

D'après L'ANP, cette décision relative au 3e shift vise à assurer la célérité des opérations de déchargement, l'augmentation des rendements journaliers de manutention et par conséquent la réduction des délais de séjour des navires et de leur attente en rade au port. Elle « permettra d'induire des gains substantiels pour les opérateurs économiques, en termes de réduction des coûts d'escale et d'optimisation des surestaries d'escale », précise l'agence.

•Maghress • L'Economiste.ma•

➤ Plus de 1.232.000 passagers ont transité par l'aéroport d'Agadir Al Massira à fin octobre 2015

Un total de 1.232.335 passagers ont transité par l'aéroport international d'Agadir Al Massira à fin octobre 2015, contre 1.268.686 durant la même période de l'année de l'année 2014. S'agissant du trafic aérien commercial, le nombre de passagers a atteint 1.226.518 voyageurs, contre 1.260.596 durant la même période de l'année précédente. De son côté, le nombre de passagers concernant le trafic aérien non-commercial s'est élevé à 5.817 voyageurs.

•MAP•

➤ Aéronautique au Maroc : Une offre intégrée et un pôle compétitif

Le magazine a publié un dossier spécial autour du sujet de l'aéronautique au Maroc. Selon le magazine, ce secteur est un atout incontournable du Plan Emergence Industrielle du Maroc. « Ce pilier des Métiers Mondiaux du Maroc aspire contribuer, à travers une offre intégrée et une dynamique forte basée sur des écosystèmes aéronautiques performants, à consolider les acquis et améliorer les résultats », lit-on dans les colonnes du récent numéro de l'Espace Marocain.

•Espace Marocain•